

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-six, le 02 juillet
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Aurélien MEROT

Conseillers en
fonction
15

Présents : Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Marc JUND, Mme Nadine CHOLLEY, Adjoints - M. Francis BACH - M. Olivier BAZILLE - Mme Sophie TSCHIRHART - Mme Séverine SEMAL - Mme Violaine FUETTERER - Mme Laurence KILKA - M. Ugo MORONI - M. Robin HARTMANN - Mme Carole CAVELTI - M. Hervé DECOURSIERE - M. Patrick JENNY

Conseillers
présents
15

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : /

Mme Priscille BAKAJ a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Travaux

4.2. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux d'aménagement de sécurité de la RD 21 et de la rue de l'Eglise

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la commune peut prétendre à une subvention au titre de la DETR pour les travaux d'aménagement de sécurité de la RD 21 et de la rue de l'Église, dans le cadre de la mise aux normes de la voirie et des trottoirs.

Monsieur le Maire précise que le projet a été modifié à la suite des demandes de l'Architecte des Bâtiments de France, à savoir :

- l'extension du périmètre des travaux avec l'ajout d'un plateau surélevé ;
- la réalisation d'un enrobé coloré sur les trottoirs ;
- la modification des bordures de la rue de l'Église afin de leur conférer un aspect plus qualitatif ;
- l'intégration d'un pavage en granit au droit des accès à la mairie.

Il demande à l'assemblée de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR et d'y joindre le plan de financement ci-après.

Plan de financement

	DEPENSES H.T.		RECETTES
Aménagement de sécurité de la RD21 et de la rue de l'Eglise Part communal	468 406,56 €	CeA FCA	32 029,00 €
Aménagement de sécurité de la RD21 et de la rue de l'Eglise Part CeA	143 989,94 €	CeA ATA 2026	156 156,73 €
		DETR	100 000,00 €
		FONDS PROPRE	324 210,77 €
	612 396,50 €		612 396,50 €

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **charge** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) concernant les travaux de mise aux normes de la voirie et des trottoirs ;
- **valide** le plan de financement ci-dessus ;
- **acte** l'inscription de cette opération au budget primitif 2026 ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

BRUEBACH le 06 juillet 2026

La Secrétaire de séance,
Priscille BAKAJ

Le Maire,
Aurélien MEROT



